



Schweizerischer Weinbauernverband (SWBV)   
Federazione svizzera dei viticoltori (FSV)  
Fédération suisse des vignerons (FSV)

# RAPPORT D'ACTIVITÉS **2023**

# Table des matières

1.	Programme d'activité 2023.....	1
2.	Rapport d'activité.....	2
2.1	25e Assemblée des délégués de la FSV à Bellinzone .....	2
2.2	Comité .....	3
2.3	Secrétariat .....	3
2.4	Partenariats .....	3
2.4.1	Interprofessions de la vigne et des vins suisses IVVS.....	3
2.4.2	Swiss Wine Promotion.....	5
2.4.3	VITISWISS.....	6
2.4.4	Association suisse des vignerons-encaveurs indépendants ASVEI.....	6
2.4.5	Forum vitivinicole suisse.....	6
2.4.6	VITIPLANT.....	7
2.5	Point de situation sur les dossiers politiques traités .....	7
2.5.1	Interventions parlementaires déposées en 2022 et 2023 .....	8
2.5.2	Projet « Vin Suisse Durable » .....	8
2.5.3	Augmentation des moyens pour la promotion.....	9
2.5.4	Réserve climatique .....	11
2.5.5	Fonds du marché suisse des vins .....	12
2.5.6	Contrôle des caves .....	12
2.5.7	Délai de replantation des surfaces viticoles .....	12
2.5.8	Autres consultations .....	13
2.6	Groupe parlementaire vitivinicole .....	13
2.7	Formation professionnelle viticole .....	14
2.7.1	Convention avec AGORA.....	14
2.7.2	Commission de la formation professionnelle de la FSV .....	14
2.7.3	Développement de la formation professionnelle initiale.....	15
2.7.4	Promotion de la formation professionnelle .....	15
2.7.5	Cours interentreprises .....	15
2.7.6	Procédure de qualification (examen du CFC et de l'AFP) .....	16
2.7.7	Formation professionnelle supérieure .....	16
2.7.8	Lauréats du brevet et de la maîtrise de viticulteur et de l'ES Technicien vitivinicole.....	16
3.	Comptabilité de l'exercice .....	18
3.1	Bilan au 31 décembre 2023 .....	18
3.2	Comptes de résultats 2023 .....	18
4.	Programme d'activité 2024.....	19
5.	Organisation de la Fédération suisse des vignerons FSV .....	22
5.1	Section membres.....	22
5.2	Membres du comité .....	23

5.3	Membres de la commission de gestion .....	24
5.4	Membres de la commission de la formation professionnelle .....	25
5.5	Secrétariats .....	26
6.	Représentation de la Fédération suisse des vignerons .....	26
6.1	Union suisse des paysans.....	26
6.2	Agro-Marketing Suisse AMS .....	27
6.3	Interprofession de la vigne et des vins suisses IVVS .....	27
6.4	Contrôle suisse du commerce des vins .....	27
6.5	VITIPLANT .....	27
6.6	AgriAliForm.....	27
6.7	Changins, Haute école de viticulture et œnologie .....	27



## 1. Programme d'activité 2023

### Structure et organisation

- Étude du renforcement opérationnel du secrétariat
- Consolidation du partenariat avec VITISWISS et l'ASVEI
- Consolidation de la structure de travail avec l'USP

### Politique, économie et recherche

- Collaboration avec l'OFAG à l'introduction d'une réserve climatique
- Engagement en vue de pérenniser les moyens mis à la disposition de promotion
- Introduction de mesures de soutien pour la vitiviniculture
- Travail proactif de défense professionnelle avec les partenaires et les parlementaires
- Lobbying
- Consolidation et mise à jour du groupe parlementaire vitivinicole par suite des élections 2023
- Procédure à définir, après les élections 2023, pour la présidence FSV
- Veille législative fédérale et européenne et évaluation des conséquences potentielles pour la viticulture suisse
- Réponses aux consultations touchant la branche vitivinicole
- Consolidation des contacts avec l'administration fédérale et les partenaires
- Suivi de l'Observatoire suisse du marché des vins
- Défense de conditions-cadres permettant un prix à l'hectare qui soit rémunératrice pour les producteurs par une analyse régulière de l'offre
- Encouragement de programmes de recherche pour le marketing du vin suisse
- Soutien de programmes de recherche agronomique menés par AGROSCOPE

### Communication et promotion

- Travail média : répondre aux demandes et communiquer activement sur la viticulture et le vin suisse
- Modernisation de l'identité visuelle de la FSV
- Intensification de la communication via la newsletter et la presse professionnelle
- Suivi de la campagne de promotion des vins suisses menée par SWP SA
- Mise à jour du site internet par suite de la restructuration du site internet [www.swisswine.ch](http://www.swisswine.ch)
- Communication ciblée auprès du groupe parlementaire vitivinicole
- Sensibilisation de la grande distribution pour atténuer l'effet des saisons et des variations de récoltes

### Formation professionnelle initiale

- Suite des travaux concernant la révision de la formation initiale pour la commission de formation et dans les organes d'AgriAliForm.
- Rédaction de la prise de position à la consultation interne quant à la révision de la formation initiale qui devrait se dérouler de janvier à mai
- Finalisation de l'annexe au règlement de la commission de formation fusionnée ainsi que l'élaboration des budgets. Toutes les séances de l'année 2023 devraient se dérouler en commun.
- Finalisation et contrôle des situations d'exams CFC et AFP pour la procédure qualification 2023.
- Organiser une séance avec le groupe d'auteurs des procédures de qualifications pour unifier et notifier les objectifs des situations d'exams.



## Formation professionnelle supérieure

- Suivi des travaux de la Commission spécifique ES.
- Suivi de l'introduction des subventionnements cantonaux aux candidats.
- Soutien aux candidats pour le dépôt des demandes de subventionnement fédéral des cours préparatoires sur la plateforme en ligne du SEFRI.
- Début des travaux concernant la révision de la formation supérieure

## Promotion de la formation

- Suite du développement du nouveau stand de promotion des formations avec notamment la création d'un outil servant à attirer les potentiels futurs apprentis sur le stand.
- Soutien à la volonté d'AgriAliForm de promouvoir l'échange de places d'apprentissage entre les différentes régions linguistiques.
- Accroître la promotion de la formation sur les réseaux sociaux notamment par le biais du canal « Paysans Suisses » principalement en suisse allemande.

## Permis de traiter

- Différents groupes de travail ont été créés fin décembre 2022 afin qu'ils travaillent sur :
  - L'établissement d'objectifs évaluateurs
  - Comparer ce qui est déjà abordé dans notre formation et ce qu'il manque
  - La réalisation de l'épreuve

## Moyens d'enseignement

- Création d'un groupe de travail issu des ateliers des métiers du vin
- Analyse des moyens d'enseignement actuel vis-à-vis du nouveau plan de formation

Établir les sujets où du contenu manquera

## 2. Rapport d'activité

### 2.1 25e Assemblée des délégués de la FSV à Bellinzone

L'Assemblée des délégués 2023 s'est tenue à Bellinzone. Après avoir été contraints d'annuler 3 années consécutives, la Fédération suisse des vignerons FSV fut ravie de se retrouver en terres tessinoises.

Les délégués de la FSV se sont réunis le 18 mai pour tenir leur assemblée annuelle. Les points principaux de cette 25<sup>e</sup> assemblée ont été la présentation du rapport d'activité 2022 par le président, et la présentation du programme d'activité 2023. Enfin de chaleureux remerciements ont été adressés à Guy Ramu, représentant de l'ASVEI qui quitte le comité après 3 ans ainsi qu'à Philippe Herminjard, représentant de la section vaudoise au comité de la FSV depuis 2006, qui part à la retraite. Le titre de membre d'honneur lui a été décerné pour ces 17 années passées au comité.

Les délégués ont également adopté à l'unanimité les comptes de l'exercice 2022 se soldant par une perte de CHF 1'913.20. Ils ont également approuvé à l'unanimité le budget 2023 et donc le maintien de la cotisation de base à CHF 6'000.- par section et confirmé le prix de CHF 20.-/ha. Le rapport d'activité 2022 qui inclus également le rapport du président a été accepté à l'unanimité

#### Composition du comité

Président : J. Bourgeois

Vice-présidents :

G. Maddalena (TI)/F. Montet (VD)

P.-A. Héritier (VS)

Membres :

R. Cipolla et D. Etter (VS)

A. Chapuis (VD)

M. Wiederkehr et

J. Bachofner (BDW)

L. Dugerdil (GE)

G. Maddalena (TI)

C. Guillod (3Lacs)

G. Ramu/JD Perrochet (ASVEI)

B. Keller (VITISWISS)

Direction : H. Noirjean



## 2.2 Comité

Au cours de cette année, le comité s'est réuni à six reprises (également six en 2022) pour traiter les principaux dossiers suivants : augmentation des moyens à disposition de la promotion, projet « Vin Suisse Durable », réserve climatique, fonds du marché suisse des vins, contrôles de cave, délai de replantation des surfaces viticoles, Interprofession de la vigne et des vins suisses (IVVS) et formation professionnelle. Ces thèmes sont développés dans les divers points ci-dessous.

## 2.3 Secrétariat

Outre la gestion administrative de la fédération et la conduite de VITISWISS, la directrice a soigné et intensifié les contacts avec les responsables des diverses organisations de la branche vitivinicole suisse, ainsi qu'avec les autorités fédérales et l'Union suisse des paysans.

Par ailleurs, elle a aussi collaboré dans divers groupes de travail. En sa qualité de secrétaire générale de l'IVVS, elle s'est notamment occupée de l'encaissement des contributions pour le financement de la campagne nationale et s'est acquittée de toutes les tâches administratives de l'IVVS, dont le rapport sur la force obligatoire 2022, les négociations avec l'association de l'industrie suisse de fromage fondu (SESK) et le dossier sur les relevés modulables. Enfin, elle a élaboré une newsletter informative à l'attention des sections et de leurs membres.

Partie en congé maternité dès le 20 novembre, elle est remplacée durant son congé maternité par Philippe Herminjard, ancien secrétaire de la Fédération vigneronne vaudoise.

À la suite du départ de Fabienne Python, Nora Viret a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> octobre 2023 à la FSV. Ayant terminé son bachelor en viticulture et œnologie à Changins en 2020, elle a ensuite travaillé pour une start-up américaine en Suisse, dans la recherche viticole pendant 2 ans (injections de produits phytosanitaires), puis a commencé un projet de recherche à Agroscope sur les places de lavage des pulvérisateurs et la dégradation des produits phytosanitaires par des souches de champignons. En parallèle, Nora Viret travaille depuis un an pour Agora, où elle gère l'association « Pépinières Viticoles Suisses », anciennement appelé « Fédération des Pépiniéristes-Viticuliteurs Suisses » (FPVS).

A la FSV elle s'occupera essentiellement du mandat de gestion de VITISWISS, du dossier Vin Suisse Durable, mais épaulera également la direction sur divers dossiers techniques en tant que collaboratrice administrative.

## 2.4 Partenariats

### 2.4.1 Interprofessions de la vigne et des vins suisses IVVS

L'assemblée des délégués s'est tenue le 2 mai 2023 à Berne. Marco Romano, président, a passé en revue les principales activités de l'année. Les délégués ont ensuite approuvé à l'unanimité le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que les comptes 2022.

Aucune élection particulière a eu lieu cette année. Marco Romano avait été réélu à l'unanimité dans sa fonction de président en 2020.

#### Activités principales durant l'année :

Durant cette année, le comité IVVS s'est réuni à cinq reprises (cinq en 2021). Il a notamment traité les dossiers suivants :

- **Extension de la force obligatoire pour la campagne de promotion des vins suisses et rapport 2022 sur l'application et l'effet des mesures d'entraide**

Le 20 juillet 2022, l'IVVS avait déposé auprès de l'OFAG une demande d'extension de la mesure d'entraide (force obligatoire) selon l'art. 9 LAgir pour la campagne de promotion des vins suisses, ce pour les années 2023 à 2025. En date du 16 novembre 2022, le Conseil fédéral a décidé d'accorder la force obligatoire pour une durée de trois ans.



[Communiqué de presse : Berne, 16 novembre 2022 - L'Interprofession de la vigne et des vins suisses \(IVVS\) peut recourir trois ans de plus aux contributions des non-membres pour financer ses mesures de communication — réalisées par Swiss Wine Promotion. Le Conseil fédéral a approuvé cette requête lors de sa séance du 16 novembre 2022.](#)

Ainsi durant trois années supplémentaires (du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025), les contributions en faveur de mesures de communication pour le vin suisse devront également être versées par les producteurs de raisin et encaveurs non-membres de l'Interprofession. A l'instar du fonctionnement actuel, même les personnes qui ne sont pas membres d'une organisation agricole, mais qui bénéficient néanmoins de ses mesures d'entraide, peuvent être tenues par le Conseil fédéral de participer financièrement à ces mesures. Cette obligation se fonde sur les articles 8 et 9 de la loi sur l'agriculture (L'Agr ; RS 910.1).

Les contributions pour les non-membres s'élèvent à 0,455 centime par m<sup>2</sup> pour la production et à 0,55 centime par kilo de raisin pour l'encavage, ce qui reflète exactement le montant que doivent acquitter les membres.

Le secrétariat doit ainsi compléter annuellement un tableau par les données actuelles des régions et élaborer un rapport à la demande de l'OFAG. Sans cela, l'obtention de la force obligatoire dans le futur est compromise. Un rapport complet a donc été transmis à l'OFAG le 25 octobre 2023.

- **Observatoire suisse du marché des vins (OSMV)**

L'IVVS a souhaité se doter d'un instrument d'observation du marché suisse des vins. En 2014, elle a confié cette mission à CHANGINS - Haute école de viticulture et œnologie pour un projet de recherche cofinancé par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). Ce projet avait pour but de concevoir l'Observatoire suisse du marché des vins, dans la perspective d'en faire un outil pérenne à disposition de l'IVVS, sous la responsabilité de Changins. A partir de 2017, le financement du projet de recherche est formellement terminé et l'OSMV est donc passé dans sa phase d'exploitation opérationnelle, dont le cadre est fixé par une convention.



La convention 2021-2023 entre l'IVVS et Changins relative à l'Observatoire Suisse du Marché des Vins (OSMV) arrivant à son terme, une nouvelle convention IVVS - Changins 2024-2026 a été élaborée, approuvée et signée. L'avenant annuel a également été signé et approuvé.

- **Situation sur le marché des vins**

Lors de chaque séance, le président procède à un tour de table pour connaître la situation actuelle dans les différentes régions.

Chaque année, une rencontre entre le Conseil fédéral, la branche vitivinicole, le commerce et la gastronomie/hôtellerie est prévue.

A l'invitation de l'Interprofession de la vigne et des vins suisses IVVS, Marco Romano, Président de l'IVVS et le Conseiller fédéral Guy Parmelin ont reçu le 23 octobre 2023 les acteurs de la grande distribution, du secteur HORECA (hôtellerie et restauration), de la branche vitivinicole ainsi que l'Office fédérale de l'agriculture pour un nouvel échange sur la situation des vins suisses et leur positionnement sur le marché. Après un bilan très positif des actions 2023, l'augmentation des moyens mis à disposition de la promotion, le besoin de sécurité dans la planification, la pression de l'étranger, l'ère post covid, la durabilité ainsi que les perspectives d'évolution ont été au centre des discussions.

Ce quatrième échange, a été l'occasion de faire le point sur la collaboration en 2023 et de thématiser des perspectives pour la promotion des vins suisses à moyen terme. Les différents acteurs de la grande distribution et du secteur HORECA ainsi que le Conseiller fédéral Guy Parmelin, le directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, Christian Hofer, ont pu échanger avec les Présidents de l'Interprofession de la vigne et des vins suisses (IVVS), de la Fédération suisse de vignerons (FSV) et de Swiss Wine Promotion SA (SWP) sur le résultat des mesures complémentaires menées avec ces derniers.



Le président de l'IVVS, Marco Romano a insisté sur la nécessité absolue de continuer à soutenir le positionnement des vins suisses grâce aux activités promotionnelles de Swiss Wine Promotion. **La priorité doit être mise sur la valorisation des vins suisses grâce à une promotion forte.** Il y a lieu de confirmer le financement renforcé, octroyé par le Parlement en décembre 2022. Ceci afin d'accompagner, sur plusieurs années, les actions de promotion des vins suisses sur le marché intérieur. En effet, les bénéfices de la promotion des ventes se mesurent sur plusieurs années et non sur une seule année. Un stop and go serait par conséquent dommageable. Cette nécessité d'avoir une sécurité de planification est partagée par les acteurs présents de la grande distribution, de l'Hôtellerie ainsi que de la Gastronomie. Leurs retours sont très encourageants. Les premiers résultats positifs sont visibles, malgré un marché très difficile et le tourisme d'achat. La branche mettra tout en œuvre pour regagner les 40% de parts de marché initialement prévus.

De plus, il a rappelé le fait que les pays européens, grands producteurs de vin, ont aussi pris des mesures importantes pour assurer la promotion de leurs propres productions, ce qui augmente la concurrence avec les vins suisses. De ce fait, il juge fondamental de pouvoir lutter à armes égales.

De manière unanime les acteurs de la grande distribution, du secteur HORECA et de la branche vitivinicole, jugent fondamental que les moyens engagés pour la promotion des vins suisses soient maintenus au niveau actuel, soit CHF 9mio, dans les années à venir. La durabilité, la régionalité et la marque suisse sont au centre des préoccupations des consommateurs, or leur comportement d'achat est conditionné à la situation économique post-covid.

En décembre 2022, les Chambres fédérales ont décidé d'augmenter le budget alloué à la promotion pour l'année 2023. Ceci a permis à Swiss Wine Promotion d'augmenter ses activités et de réaliser des succès pour toute la filière. Les différentes campagnes de promotion fructueuses des vins suisses ont été saluées. Rober Cramer, Président du CA de SWP, a remercié l'engagement des intervenants présents et a réitéré la nécessité de pérenniser ces moyens mis à disposition de la promotion.

Jacques Bourgeois, Président de la FSV, a souligné l'importance de la durabilité au regard de trois axes : le maintien des moyens à disposition de SWP, la mise en valeur de la durabilité de la production suisse ainsi que l'introduction d'une réserve climatique. Celle-ci permettra de mieux équilibrer les récoltes d'une année à l'autre. La promotion des vins suisses est un élément clé pour promouvoir la durabilité du secteur : la production locale génère de la biodiversité, les importations ont des impacts négatifs sur l'environnement et la consommation locale renforce les entreprises suisses. Le vin est un produit qui caractérise la Suisse.

Tous se sont accordés pour poursuivre la collaboration en 2024 et continuer ainsi à davantage positionner et valoriser les vins suisses dans ces canaux de distribution. Le Conseiller fédéral a de plus salué l'unité des acteurs présents envers les vins suisses.

Dans le but de pérenniser cet échange, l'IVVS organisera la prochaine rencontre en 2024, la date reste encore à être définie.

- **Groupe de travail stratégique IVVS-FSV-OFAG**

Un groupe de travail informel a été mis sur pied afin de pérenniser la discussion entre l'Office fédéral de l'agriculture OFAG et la branche. L'idée est de travailler sur un plan d'action ainsi que sur la réserve climatique. Ce groupe de travail est piloté par l'IVVS et se réunit une à deux fois par année. Le focus a été mis sur le renforcement de la demande, l'augmentation de l'offre et la mise en place de mesures de crise. Différents points ont été abordés et le travail est en cours.

## 2.4.2 Swiss Wine Promotion

L'ensemble des activités de promotion est piloté par Swiss Wine Promotion SA. Un rapport annuel est disponible à partir de mi-juin 2024 sur [www.swisswine.ch](http://www.swisswine.ch)





## 2.4.3 VITISWISS

VITISWISS a depuis 2020 un siège permanent au comité de la FSV et l'association est ainsi activement impliquée dans les prises de position et les discussions du comité. Le président de VITISWISS y siège.



Le secrétariat de VITISWISS est organisé en binôme selon la convention de mandat signée en 2011. Fabienne Python Fatio a géré le secrétariat jusqu'en avril 2023. Depuis octobre 2023, Nora Viret est responsable de la gestion de VITISWISS et Hélène Noirjean, en poste à la direction de VITISWISS.

Hélène Noirjean a participé aux séances de comité de VITISWISS et a informé sur les dossiers traités par la FSV.

Les discussions menées cette année au comité de VITISWISS se sont axées notamment sur la perspective du label VINATURA, de l'implémentation d'une vision nationale de développement durable en vitiviniculture et sur une coopération étroite et intense avec Birdlife et les organisations de la protection des animaux dans le dossier des filets dans les vignes. La thématique du contrôle des pulvérisateurs en viticulture, la plateforme des résidus dans les vins et de nombreux autres dossiers techniques ont occupés le comité ainsi que les commissions techniques viticole et œnologie tout au long de l'année.

Depuis le 1er septembre 2023, le projet « Vin suisse durable » (VSD) est repris par VITISWISS selon décision des comités de VITISWISS/FSV/IVVS. Un projet concret de VSD est primordial dans la perspective du futur de VITISWISS qui doit rester le centre de compétences concernant les normes de production pour la viticulture et la cave en Suisse. Rappelons que la demande initiale provient de l'OFAG qui propose de simplifier la lecture du consommateur confronté à de multiples labels qui touchent à la production intégrée et aux modes bio de la production helvétique. La notion de VSD doit répondre à des critères reconnus dans tous nos standards de production. Le consommateur doit être aidé en privilégiant les produits portant la reconnaissance VSD.

La directrice a assuré également la représentation, la promotion et la défense des intérêts de VITISWISS. Elle a soigné et intensifié les contacts avec l'Union suisse des paysans notamment. Par ailleurs, elle a aussi collaboré dans divers groupes de travail. Le président, la directrice et la secrétaire ont pris part à l'assemblée de SWP et aux séances du groupe de travail Forum vitivinicole.

## 2.4.4 Association suisse des vignerons-encaveurs indépendants ASVEI

Depuis 2020, l'ASVEI dispose d'un siège permanent au comité de la FSV. L'association est ainsi continuellement informée et impliquée dans les dossiers les plus importants traités par la FSV et peut prendre position en tout temps. Un représentant de l'ASVEI a pris part aux séances de comité de la FSV en qualité de membre. De son côté, la directrice de la FSV participe également aux séances du comité élargi de l'ASVEI.

La FSV a pris position pour les revendications de l'ASVEI auprès du Contrôle suisse du commerce des vins CSCV. La FSV a participé à de nombreuses séances avec la directrice et le président du CSCV. Cela a nécessité la création d'un groupe de travail qui travaillera sur une proposition de contrôle simplifié afin de trouver une solution au problème que pose le contrôle des caves pour les vignerons-encaveurs indépendants.



Sur demande de l'ASVEI, la FSV a approfondi et concrétisé la revendication de modification du système de contingents tarifaires en référence à l'art. 22 de la LAgr. Ceci grâce au soutien et à l'expertise de l'Union suisse des paysans dont la FSV est membre.

## 2.4.5 Forum vitivinicole suisse

Le Forum vitivinicole a été reporté à 2024



## 2.4.6 VITIPLANT

(Source : AGORA, Nora Viret)

*Vitiplant*, organisation professionnelle formée de l'association des Pépinières Viticoles Suisses (PVS) et de la FSV, a comme chaque année, procédé aux contrôles des parcelles de pépinières, en collaboration avec le service de la protection phytosanitaire (SPF) de l'OFAG.

Dans l'ensemble la campagne s'est très bien déroulée et aucun nouveau foyer de flavescence dorée n'a été décelé par les contrôleurs *Vitiplant*.

Tous les 6 ans *Vitiplant* entreprend des tests complémentaires de détection de virus dans les parcelles P1 et P2 en juin. En 2023, 33 parcelles ont été contrôlées et 1240 échantillons foliaires ont été récoltées et analysées en collaboration avec le groupe de Virologie d'Agroscope Changins.

En plus des contrôles réguliers de la production de matériel de multiplication viticole, *Vitiplant* a aussi été mandatée pour procéder à divers prélèvements de terre, notamment en vue de la production de matériel certifié. *Vitiplant* salue la volonté des pépiniéristes en la matière. En effet, seule la certification permet de faire face aux défis actuels et à venir en garantissant, lors de la multiplication, que les plants et les clones sont indemnes de viroses et de phytoplasmes graves. En outre, la certification assure la traçabilité du matériel jusqu'à la plante mère dans le conservatoire. En utilisant du matériel indigène certifié, les viticulteurs luttent non seulement contre l'introduction et la propagation de ravageurs et de maladies des plantes mais ils contribuent également au maintien de valeur ajoutée en Suisse.

2023 sonne aussi la fin de la collaboration entre *Vitiplant* et l'Office Fédéral de l'Agriculture (OFAG) qui a décidé en juin de mettre un terme au contrat liant les deux organes. En effet l'OFAG a décidé de confier cette tâche à un organe privé en lançant un appel d'offre OMC. La volonté de l'OFAG était de n'avoir plus qu'un seul interlocuteur concernant les contrôles pour les cultures spéciales. La nouvelle structure qui reprendra les tâches de *Vitiplant* doit encore être créée et elle sera soutenue dans cette démarche durant l'année 2024 par l'OFAG. Les membres de *Vitiplant* et son comité ont donc décidé de la dissolution de l'association pour la fin d'année 2023. C'est donc une page qui se tourne pour la viticulture suisse. *Vitiplant* et ses membres souhaitent réussite et prospérité à son successeur.



## 2.5 Point de situation sur les dossiers politiques traités

Pour rappel, la FSV et l'IVVS travaillent sur une stratégie sur trois axes principaux :

- Renforcer la demande
- Augmenter l'offre
- Mesures de crise

Le travail en ce sens est consolidé par des liens constants avec les associations partenaires et les offices fédéraux



## 2.5.1 Interventions parlementaires déposées en 2022 et 2023

Liste des interventions parlementaires sur la vitiviniculture en 2022 et 2023

N°	Type	Qui	Parti	Titre	État des délibérations
<a href="#"><u>21.4157</u></a>	Motion	F. Borloz	PLR	VD Délai de replantation des surfaces viticoles. Accorder une flexibilité aux vignerons	Examen préalable - en commission du Conseil des États
<a href="#"><u>22.3022</u></a>	Motion de commission	O. Feller et M. Ritter	CER-N	Renforcer la promotion des vins suisses	Attribué à la commission compétente
<a href="#"><u>22.405</u></a>	Iv. Parl	O. Feller	PLR	VD Introduction d'une réserve climatique pour les vins suisses	Examen préalable - en commission du Conseil des États
<a href="#"><u>22.3129</u></a>	Ip	J. Stark	UDC	TG Homologuer enfin le Zorvec Zelavin	Liquidé
<a href="#"><u>22.7289</u></a>	Heure des questions	N. Paganini	Le Centre	SG Sécurité de l'approvisionnement énergétique pour l'industrie alimentaire suisse	Liquidé
<a href="#"><u>22.441</u></a>	Iv. Parl	Ph.-M. Bregy	Le Centre	VS Une protection des plantes moderne, c'est possible	Examen préalable - en commission du Conseil des États
<a href="#"><u>23.7029</u></a>	Question	J. Bourgeois	PLR	FR Réserve climatique pour le vin - base légale	Examen préalable - en commission du Conseil des États
<a href="#"><u>23.4393</u></a>	Interpellation	S. de Montmollin	PLR	GE Catalogue de cépages robustes. Cohérence entre durabilité environnementale et économique	En attente de traitement.

## 2.5.2 Projet « Vin Suisse Durable »

« Vin suisse durable » (VSD) est un projet porté par l'Interprofession de la vigne et des vins suisses (IVVS), la Fédération suisse des vignerons (FSV) et VITISWISS. Discuté à l'interne depuis 2021, ce projet a pour ambition de devenir le socle commun d'une norme nationale de production durable pour la vitiviniculture, destinée à être communiquée en tant que tel.

Ce projet aurait pu s'ancrer dans l'ordonnance sur la promotion de la qualité et de la durabilité dans le secteur agroalimentaire (OQuaDu) et la loi sur l'agriculture, ce qui aurait permis un soutien financier de la part de l'OFAG.

Pour donner suite à la demande de soutien pour la phase de démarrage, l'Office fédéral de l'agriculture a indiqué que la demande n'était pas suffisamment aboutie pour répondre aux exigences de l'OQuaDu. la plus-value économique ainsi que le budget du projet. Les comités des trois porteurs de projets ont analysé la possibilité de Nous avons analysé en détail la possibilité de réviser le plan d'action en regard des deux points particuliers : la plus-value économique ainsi que le budget du projet. À la suite d'une séance commune, ils ont, à l'unanimité, décidé de retirer la demande OQUaDu et de confier la suite du dossier à VITISWISS. Cela ne veut pas dire que des projets régionaux ne pourraient pas voir le jour.

Il s'agira désormais de faire un point sur les entreprises pilotes qui avaient envie de participer et voir dans quelle mesure les points du cahier des charges VSD pourront être intégrés au travail actuel de VITISWISS. La piste des projets OQuaDu et d'une portée nationale sont donc abandonnés. Le projet est recalibré. Ce sera à l'assemblée des délégués de VITISWISS de décider si oui, ou non l'idée est acceptée.



L'exercice a fourni un aperçu précis et unique de l'engagement du secteur vitivinicole en faveur de la durabilité tout au long de la filière. L'image qui en ressort confirme l'attention maximale accordée au sujet, qui devrait être soutenue par des efforts de communication supplémentaires au niveau national. Les différents projets déjà mis en place présentent de solides dénominateurs communs et mettent en évidence une pluralité qui convient parfaitement à un secteur qui, dans le domaine de la durabilité également, est confronté à des défis différents dans chaque région. La base de projets transmise à VITISWISS devrait servir de dénominateur commun auquel l'ensemble du secteur se réfère déjà.

Il appartient à présent à VITISWISS d'analyser la possibilité de l'intégrer en son sein et d'en déployer son plein potentiel pour la viticulture suisse. La question de la certification VITISWISS sera également remise au centre des discussions dans ce dossier.

### 2.5.3 Augmentation des moyens pour la promotion

En 2023, les 6 régions ont cotisé CHF 1,345 mio pour la campagne de promotion de Swiss Wine Promotion SA SWP. En 2022, SWP avait pu compter sur CHF 1,083 mio d'encaissement. Cela est dû au fait que les cotisations sont liées aux kg encavés. Les petites vendanges avaient impacté de plein fouet les activités de SWP. Ces deltas importants nécessitent que les moyens à disposition de SWP pour les années à venir soient lissés.

La [Motion 22.3022 « Renforcer la promotion des vins suisses »](#) de la commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N) qui charge le CF d'augmenter les moyens destinés à promouvoir les vins suisses à 9 millions par année pour autant qu'ils répondent à des critères de qualité et de durabilité a été acceptée par le Conseil national le 9 juin 2022. Cette motion qui devait encore être validée par la CER-E a été refusée à une large majorité par cette commission le 16 janvier 2023 pour des questions avant tout budgétaire.



Une recommandation commune de l'Interprofession de la vigne et des vins suisses (IVVS), de la Fédération suisse des vignerons (FSV), de l'Union Suisse des Paysans (USP), de Swiss Wine Promotion (SWP), de la Société des encaveurs de vins suisses (SEVS), de l'Association Nationale des Coopératives Viti-vinicoles suisses (ANCV), de l'Association Suisse du Commerce des vins (ASCV), sur l'objet précité ainsi que sur l'initiative parlementaire 22.405 Réserve climatique avait été envoyée aux membres de la CER-E.

[Communiqué de presse de la CER-E du 17 janvier 2023](#)

*La CER-E s'est opposée tant à l'introduction d'une réserve climatique qu'à la création d'une base légale visant à permettre une augmentation durable des moyens consacrés à la promotion des ventes de vins suisses. L'augmentation unique inscrite au budget 2023 est, à ses yeux, suffisante pour l'instant.*

*Par 8 voix contre 2 et 2 abstentions, la CER-E propose de ne pas soutenir la réserve climatique, déposée par la CER-N. Elle considère qu'il n'y a pas lieu d'intervenir en la matière, d'une part parce que cela risquerait de générer une surcharge administrative et, d'autre part, parce que les cantons ont déjà la possibilité de constituer des réserves. La commission propose également, par 7 voix contre 3 et 1 abstention, de rejeter la motion 22.3022, qui vise à renforcer la promotion des vins suisses : en effet, bien que la majorité de la commission considère que l'augmentation des moyens alloués pour répondre à cet objectif, qui se montent maintenant à 9 millions de francs dans le budget 2023, est adéquate, elle ne souhaite pas créer de base légale pour des augmentations durables. Cela restreindrait la marge de manœuvre du Parlement sur les questions budgétaires et privilégierait le vin par rapport à d'autres catégories de produits agricoles. L'IVVS et la FSV ont rédigé un communiqué de presse à cet effet.*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Berne, le mardi 17 janvier 2023

### Pour une promotion des vins suisses durable

L'Interprofession de la vigne et des vins suisses IVVS et la Fédération suisse des vignerons FSV ont pris acte des décisions de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats CER-E de ce jour. Nous saluons le soutien à la décision des Chambres fédérales d'augmenter le budget 2023 alloué à la promotion, mais qui toutefois devrait être alloué sur plusieurs années. Quant à la réserve climatique, elles attendent de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national CER-N, qu'elle maintienne sa position de permettre aux cantons sa mise en place sur une base volontaire afin de pouvoir maintenir les parts de marché.

Malgré le rejet majoritaire de la motion 22.3022 « renforcer la promotion des vins suisses », la CER-E a confirmé la décision du Parlement d'augmenter de CHF 6,2 mio le budget 2023 alloué à la promotion des vins suisses, ce que nous saluons, mais par contre espérons toutefois que ces moyens seront confirmés dans les prochains budgets. En effet, dans le cadre de la promotion, les bénéfices se mesurent sur plusieurs années et non que sur une année. Un stop and go serait par conséquent dommageable. La branche mettra tout en œuvre pour regagner 40% de parts de marché.

La CER-E a également décidé de ne pas donner suite à l'initiative parlementaire 22.405 « Introduction d'une réserve climatique pour les vins suisses ». Malgré cette décision, la branche souligne l'importance de permettre la mise en place volontaire d'une réserve climatique. La situation actuelle conduit à des pertes de parts de marché pour les vins suisses lors de faibles récoltes, ce qui tend le marché et accentue la pression à la baisse des prix. Ces parts de marché sont ensuite difficiles à récupérer. La réserve climatique est donc primordiale pour les maintenir. Il s'agit d'une vue à long terme pour l'avenir de la branche. La branche espère que la CER-N maintiendra sa position afin que le Conseil des Etats puisse réévaluer la situation.

#### Renseignements complémentaires

Marco Romano, Président IVVS +41 79 425 14 31; [marco.romano@parl.ch](mailto:marco.romano@parl.ch)

Jacques Bourgeois, Président FSV +41 79 219 32 33; [jacques.bourgeois@parl.ch](mailto:jacques.bourgeois@parl.ch)



Au vu de cette situation, le président de la FSV et CN Jacques Bourgeois ainsi que CE Johanna Gapany ont œuvré afin de déposer une motion d'ordre qui demande à la Commission de revoir sa position sous l'angle d'un nouveau texte.

La motion d'ordre a été acceptée par le Conseil des États par 20 voix contre 16 lors de la session de printemps 2023. La CER-E va maintenant reprendre le dossier, le secrétariat suivra le dossier de près.

En parallèle, les commissions des finances du CN et du CE ont cet automne statué sur le budget 2024 de la Confédération. Les requêtes auprès des sous-commissions II des finances (CN & CE) pour augmenter le budget de 6,2 millions de francs afin de maintenir le montant à disposition de CHF 9 millions (idem 2023) ont été coordonnées par la FSV par le biais de Jacques Bourgeois, membre de la sous-commission II des finances du CN.

Après un travail de lobbying bien organisé auprès des parlementaires avec le soutien de l'USP, les commissions des finances des deux chambres ont accepté de financer la promotion des ventes pour le vin en Suisse en 2024. Ensuite, les deux chambres ont accepté à la majorité l'octroi de +6,2 millions de francs pour l'année 2024.

L'IVVSD, la FSV et l'USP préparent un argumentaire étayé auprès de parlementaires concernés qui traiteront la motion en début d'année 2024 en CER-E.

On peut partir du postulat qu'il faudra reprendre nos bâtons de pèlerins pour convaincre le Conseil fédéral, les commissions et les chambres d'accorder l'augmentation de budget pour la promotion des ventes pour 2025 !

## 2.5.4 Réserve climatique

La situation actuelle conduit à des pertes de parts de marché pour les vins suisses lors de faibles récoltes, ce qui tend le marché et accentue la pression à la baisse des prix. Ces parts de marché sont ensuite difficiles à récupérer. La réserve climatique est donc primordiale pour lisser l'offre. Il s'agit d'une vue à long terme pour l'avenir de la branche.

A l'unanimité, la branche, dont l'assemblée des délégués de l'IVVS avait demandé l'introduction d'un système de réserve climatique, le plus vite possible, applicable par les cantons et les interprofessions.

[L'initiative parlementaire 22.405 « Introduction d'une réserve climatique pour les vins suisses » a été déposée.](#)

Elle demande que les bases légales soient créées de manière à mettre en place une réserve climatique pour les vins suisses. Par réserve climatique, on entend la possibilité de récolter une quantité de raisin, définie en kg/m<sup>2</sup>, supérieure au quota cantonal mais inférieure au rendement maximum fédéral prévu pour les vins bénéficiant du label "appellation d'origine contrôlée" (AOC).

Le 21 septembre 2023, le Conseil National a donné son feu vert, par 112 voix contre 47 et 24 abstentions, à l'initiative parlementaire. Ce succès est un travail d'équipe.

[Nationalrat will Schwankungsreserve für Schweizer Wein einführen \(parlament.ch\)](#)

[Le National veut soutenir les vins suisses AOC avec une réserve \(parlament.ch\)](#)

La commission compétente du Conseil des États, la CER-E devra se prononcer à nouveau. Des contacts à ce sujet ont déjà été pris par le président de la FSV CN Jacques Bourgeois et par CN Marco Romano, président de l'IVVS. Lors d'un premier examen, le texte n'avait pas trouvé de majorité. Mais la FSV espère que la CER-E, à la lumière de ces nouveaux éléments, va revoir sa position. Une question de CN Jacques Bourgeois a été posée à l'heure des questions du National à propos de la base légale nécessaire à la constitution de cette réserve climatique. Or la réponse donnée ne correspondait pas aux explications fournies par l'administration à la commission des États.

En effet, le rejet par la CER-E a été en partie basé sur le fait que les cantons auraient déjà la possibilité de légiférer en la matière. Malentendu créé par l'administration. Afin de tirer cet aspect au clair la question a été déposée à l'heure des questions, lors de la session de printemps dernier, (voir la [question à ce sujet](#)). La réponse obtenue a été très claire, sans équivoque, les cantons n'ont pas la possibilité de créer une réserve climatique AOC entre le quota cantonal et le quota fédéral.

La FSV espère vivement que la CER-E reverra sa position afin que les travaux puissent être maintenus. Cf. communiqué de presse IVVS-FSV ci-dessus.

L'IVVS, la FSV et l'USP préparent un argumentaire étayé auprès de parlementaires concernés qui traiteront l'objet en début d'année 2024.

## 2.5.5 Fonds du marché suisse des vins

En 2020, l'ASCV a lancé l'idée de recréer un fonds du marché suisse des vins afin de donner de l'autonomie à la branche et d'offrir un soutien à la production indigène.

Au printemps 2021, l'ASCV a formellement invité la branche à rejoindre le groupe de travail afin de poursuivre les travaux et de faire de ce projet ASCV un projet commun.

Bien que cette idée ne soit pas encore au stade de projet, il est important de suivre le dossier pour en faire un projet. Avant toute chose, il s'agissait d'avoir une étude juridique et économique qui démontre la faisabilité d'un tel projet, fait par un organisme extérieur et neutre. Cette étude étant terminée, un groupe de travail constitué de représentants de l'IVVS, de la FSV et de l'ASCV plancher sur la suite à donner. Il s'est réuni une première fois en octobre 2023.

Les milieux de la prévention revenant régulièrement sur consommation d'alcool étant un sujet récurrent, le Fonds pourrait bien être utile ces prochaines années.

## 2.5.6 Contrôle des caves

La FSV s'attèle à trouver avec le CSCV une solution au problème que pose le contrôle des caves pour les vignerons-encaveurs indépendants.

Le CSCV et l'OFAG se sont depuis quelques mois montrés ouverts à une discussion approfondie. La FSV a mis sur pied un groupe de travail qui a été chargé de créer une demande de simplification concrète, d'affiner les demandes et de faire des propositions précises. La FSV a rencontré le CSCV pour la dernière fois en 2022 en lui faisant part des demandes de l'ASVEI et en lui présentant une proposition de simplification concrète du contrôle de cave pour les vignerons-encaveurs.

L'ASVEI ayant fait recours auprès du Tribunal administratif fédéral (TAF) contre la décision de l'OFAG les concernant, les discussions sont encore gelées tant que le recours est pendant. Le 11 janvier 2024, le TAF a publié un Arrêt qui confirme la décision de l'OFAG et déboute les recourants.

## 2.5.7 Délai de replantation des surfaces viticoles

Frédéric Borloz, ancien président de la FSV, avait déposé une motion [21.4157 « Délai de replantation des surfaces viticoles : accorder une flexibilité aux vignerons »](#). Celle a été reprise par CN Daniel Ruch. (CN Marco Romano a déposé le même texte [Motion 21.4210](#)) :

Le Conseil fédéral est chargé d'abroger l'al. 1 let. a de l'art. 3 ainsi que l'al. 2 de l'art. 5 de l'Ordonnance sur le vin 916.140. Le délai de dix ans pour la reconstitution des surfaces viticoles devrait être biffé.

La suppression de l'exigence de replanter dans le délai de dix ans n'a pas d'impact négatif sur la qualité du vignoble et accorde la flexibilité nécessaire aux vignerons dans des périodes économiques difficiles.





Les articles de l'ordonnance mentionnés, définissent un délai de dix ans pour la reconstitution des surfaces viticoles si celles-ci ont été arrachées. Si l'exploitation d'une surface viticole est interrompue durant plus de dix ans, l'autorisation n'est plus valable et la parcelle viticole sort donc du cadastre viticole. Cette problématique qui n'inquiétait guère dans le passé pourrait devenir problématique ces prochaines années si les récoltes mauvaises ou non rentables se succèdent. Le vigneron peut être tenté ou conduit à arracher ses vignes s'il ne parvient plus à couvrir le coût du travail et les frais d'entretien minimum exigé par la loi. La raison actuelle de l'arrachage de la vigne est économique à cause des difficultés d'écoulement. Ce type de situation se pose déjà à l'heure actuelle. Celui qui arrache en se gardant la possibilité de replanter ne demande pas de subvention et ne bénéficie donc pas d'une prime à l'arrachage définitif. Il doit donc pouvoir replanter quand bon lui semble, car l'exposition du terrain, sa qualité et sa fertilité agricole ne changent pas.

L'exigence actuelle est particulièrement incertaine pour les vignerons fermiers (fermage) et les tâcherons - travaillant à la tâche pour un propriétaire viticole et rétribués selon les travaux effectués - le risque existe que le propriétaire ne lui donne pas le droit d'arracher s'il ne garantit pas de replanter dans le délai de peur de perdre ce droit. Il s'agit donc de faire tomber ce seuil, comme c'est le cas dans l'Union européenne.

Par suite de l'acceptation par le Conseil national par 142 voix contre 26 et 19 absentions le 13 juin 2023, l'objet retournera pour le traitement à la CER-E. L'IVVS, la FSV et l'USP préparent un argumentaire étayé auprès de parlementaires concernés qui traiteront l'objet en début d'année 2024.

## 2.5.8 Autres consultations

Sans entrer dans les détails, la FSV, l'IVVS et VITISWISS se sont également prononcés durant cette année sur les consultations et auditions suivantes :

- Train d'ordonnances agricoles 2023
- Consultation Interne de l'ordonnance de formation et des plans de formation du champ professionnel agricole

## 2.6 Groupe parlementaire vitivinicole

Depuis 2003, notre branche possède un intergroupe parlementaire co-présidé par les conseillers nationaux J. Bourgeois, M. Romano, Th. Hurter et Ch. Clivaz. Celui-ci a pour but d'informer les parlementaires qui possèdent un intérêt pour notre secteur, sur les sujets importants touchant la vitiviniculture. Ce groupe se rencontre annuellement sous forme d'un apéritif dînatoire.

Le groupe parlementaire vitivinicole a eu lieu le 25 septembre 2023 au Palais fédéral. Chaque région a présenté un vigneron ayant été primé à une sélection régionale 2023 ou ayant fait un résultat dans un concours international. Une palette de produits AOP-IGP offerts par l'Association suisse des AOP-IGP accompagnait les nectars.



Cette manifestation se tient traditionnellement à la "Galerie des Alpes", le restaurant du Palais fédéral. La rencontre de cette année, a connu un vif succès et les échos ont été très positifs. La prochaine rencontre se tiendra le 16 septembre 2024.



## 2.7 Formation professionnelle viticole

(Source : AGORA. Carine Théraulaz)

### 2.7.1 Convention avec AGORA

La convention entre la FSV et AGORA prévoit que cette dernière se charge des activités suivantes :

- conduite du secrétariat de la Commission de formation professionnelle de la FSV
- coordination et suivi de la formation professionnelle viticole au niveau national
- participation aux travaux de l'Ortra AgriAliForm au niveau du comité, des commissions et des groupes de travail
- représentation de la FSV au Conseil professionnel consultatif de Changins
- participation aux séances du comité et à l'assemblée des délégués de la FSV, en qualité d'invité permanent
- exécution de toute autre tâche relevant de la formation professionnelle viticole décidée par le comité de la FSV et/ou de la Commission ad hoc.

### 2.7.2 Commission de la formation professionnelle de la FSV

La commission s'est réunie à trois reprises en 2023. Elle s'est notamment intéressée aux points suivants :

- Mise en route de la commission de formation fusionnée
- Développement de la formation professionnelle initiale avec notamment la prise de connaissance des travaux effectués par le groupe d'accompagnement rattaché à la Commission pour le développement professionnel et la qualité d'AgriAliForm.
- Suivi de la révision de la formation initiale et premières informations quant à la formation supérieures.
- Moyens d'enseignement à l'école professionnelle, dossier de formation, cours interentreprises, formation professionnelle supérieure, etc.





## 2.7.3 Développement de la formation professionnelle initiale

Pour rappel, la formation initiale est en cours de révision totale. Les travaux liés à cette révision ont débuté en 2019. En 2021 il a été décidé de réunir la profession de viticulteur et de caviste sous une même profession se distinguant par ses orientations soit Viniculteur CFC orientation Vigne et/ou Cave. Le CFC pourra être obtenu dans l'orientation souhaitée après trois ans de formation. La deuxième orientation nécessite de suivre une quatrième année comprenant uniquement les heures de formation liées à l'orientation. La formation révisée entrera en vigueur selon le nouveau plan de formation en septembre 2026.

Dans ce cadre, le groupe d'accompagnement rattaché à la Commission pour le développement professionnel et la qualité s'est réuni à 4 reprises en 2023. Il s'est tenu informé des travaux de la révision de la formation initiale et a particulièrement traité les thématiques liées aux résultats de la consultation interne tant des organisations membres que des offices. Elle a également mentionné les coûts liés à la révision de la formation et le travail restant avec notamment la rédaction des documents de réalisation.

La consultation interne a eu lieu début 2023 et la FSV a notamment pris position sur la répartition des cours interentreprise et sur le profil de la profession. Elle a également soutenu l'intégration du permis de traiter au CFC comme condition d'admission aux procédures de qualification.

Les résultats de la consultation interne ont été analysés lors de deux ateliers, un spécifique au métier de viniculteur et le second traitant des remarques liées à l'ensemble du champ professionnel. Lors de celui-ci il a notamment été décidé d'élever le nombre d'heures de formation à 1500 heures pour les 3 ans.

Les documents d'implémentation nécessaires à la formation révisée seront travaillés lors d'ateliers en 2024. Parallèlement la consultation externe aura lieu d'avril à mai 2024 puis suivront les séances de mise au net entre août et octobre 2024.

## 2.7.4 Promotion de la formation professionnelle

Lors de l'année 2023, la commission « Marketing et Communication » s'est réunie à deux reprises. Lors de ses séances, elle a établi une liste d'activités possible sur le stand AAF ainsi qu'un questionnaire visant à évalué la satisfaction des utilisateurs du stand.

Les premières discussions quant aux SwissSkills 2025 ont eu lieu. L'évènement aura lieu à Berne du 17 au 21 septembre.

## 2.7.5 Cours interentreprises



Si la majorité de l'organisation des cours interentreprises est en main des écoles et des chambres d'agriculture, la CNFMVV est également partie prenante de leur mise sur pieds. Ainsi, la FSV participe à la Commission romande des CIE pour les branches spéciales de l'agriculture qui s'occupe de la planification et de l'organisation générale des cours. Cette commission s'est rencontrée le 29 mars et le 11 septembre 2023.

En 2023, plusieurs sessions du CIE débouchant sur l'obtention du permis de cariste ont eu lieu. Ce cours est sous-traité à

des entreprises spécialisées et reconnues par la SUVA. Il s'agit, pour la Suisse romande, de Neuwerth Logistics SA et José Pasquier Sàrl. Pour rappel, ce cours permet à tous les apprentis cavistes de sortir



du CFC avec un permis de cariste qui leur aura coûté CHF 200.- contre près de mille francs s'ils devaient le faire par la suite.

Au niveau national, la Commission de surveillance des cours interentreprises s'est réunie à deux reprises ; il s'agit des 22 mars et 20 septembre 2023. Le rôle de cette commission est principalement le suivi des flux financiers dans les cours interentreprises ainsi qu'une surveillance de la qualité. Cette année, les traditionnelles visites des centres CIE effectuées par les membres de la Commission de surveillance ont eu lieu. Elles ont pour but de veiller à la qualité des cours interentreprises et au maintien d'une bonne homogénéité au niveau national. Enfin, la traditionnelle rencontre annuelle des responsables CIE s'est déroulée le 17 janvier 2023 à Brugg. Lors de cette journée, les cours interentreprise de la formation révisée ont été abordés ainsi que les enjeux financiers et personnels découlant de la hausse du nombre de jour.

## 2.7.6 Procédure de qualification (examen du CFC et de l'AFP)

Le groupe d'auteurs romands pour la procédure qualification des viticulteurs et des cavistes a pris connaissances des différentes remarques vis-à-vis de la session 2023 et adapté les questions pour la procédure de qualification à venir. Pour rappel, les groupes de rédaction viticulture et encavage travaillent en commun afin d'utiliser les synergies possibles. Le groupe de rédaction commun est sous la responsabilité de Carine Théraulaz en collaboration avec Remo Walder. Une séance, organisée par la HAFL et AgriAliForm, a eu lieu pour mettre sur pied la procédure qualification 2024.

## 2.7.7 Formation professionnelle supérieure

Pour rappel, toute la formation professionnelle supérieure est rattachée à l'OrTra AgriAliForm. La Commission assurance-qualité d'AgriAliForm (ci-après la Commission AQ) est l'organe opérationnel pour la réalisation des deux règlements d'examen (brevet et maîtrise). Sept directions d'examens et les comités techniques nationaux lui sont rattachés. Cette année, la commission s'est réunie à 5 reprises que ce soit en visioconférence ou en présentiel. La commission AQ a procédé à ses tâches courantes comme l'admission des candidats, la nomination des experts et la ratification des résultats aux examens finaux.

Pour rappel, les comités techniques sont placés sous la responsabilité de la commission AQ. Ils sont chargés, entre autres, de la rédaction des questions des examens modulaires et finaux. Cette année, le comité technique vitivinicole s'est réuni une fois afin de créer de nouveaux descriptifs modulaires. Les questions de la session ont été validées par voie électronique.

## 2.7.8 Lauréats du brevet et de la maîtrise de viticulteur et de l'ES Technicien vitivinicole

Cette année, la remise des diplômes des brevets-maîtrises a eu lieu le 24 novembre 2023 à Payerne. Celle-ci a été bien fréquentée et rencontré un vif succès auprès des lauréats.

### Lauréats du brevet de viticultrice

Titre	Prénom	Nom	NP	Localité	Canton
Monsieur	Jonathan	BARILIER	1110	Morges	VD
Monsieur	Ludovic	JOLY	1144	Ballens	VD

Aucun candidat ne s'est présenté aux épreuves de maîtrise.

Parallèlement au brevet et à la maîtrise, 4 lauréats ont obtenu leur diplôme de Technicien vitivinicole diplômé ES à Changins lors de la cérémonie de remise des diplômes qui a eu lieu à Changins le 17 novembre 2023. Au Strickhof 12 étudiants ont également obtenu le titre de Technicien vitivinicole ES.

**Lauréats de l'ES de technicien vitivinicole à Changins**

Titre	Prénom	Nom	Np	Localité	Canton
Monsieur	Tristan	BOVY	1070	Puidoux	VD
Monsieur	Benjamin	CHEVALLEY	1071	Saint-Saphorin	VD
Monsieur	Benoît	ROGIVUE	1071	Chexbres	VD
Monsieur	Thomas	THUT	3960	Sierre	VS

**Lauréats de l'ES de technicien vitivinicole au Strickhof**

Titre	Prénom	Nom
Monsieur	Daniel	AESCHBACHER
Monsieur	Deniz	DALGIÇ
Monsieur	Marco	GLOOR
Monsieur	Julian	HOLENWEGER
Monsieur	Silvio	KESSLER
Monsieur	Raphael	KOLLER
Monsieur	Remo	MEYER
Monsieur	Remo	RÄZ
Monsieur	Sebastian	REHEFELDT
Madame	Chantal	VONESCH
Monsieur	Dionys	WYSS
Monsieur	Thomas	ZIMMERMANN





### 3. Comptabilité de l'exercice

#### 3.1 Bilan au 31 décembre 2023

##### ACTIFS

Caisse	197.00	197.00
Compte Banque Raiffeisen	395,146.00	392,144.63
Compte placement Banque Raiffeisen	104,096.45	103,732.55
Débiteurs	5,910.40	18,098.00
Fonds de formation professionnelle viticole (compte en gestion)	19,737.80	40,796.75
Prêt au Fonds de formation professionnelle viticole	15,000.00	15,000.00
Charges 2023 payées d'avance	5,561.95	205.00
Produits 2023 à recevoir	1,799.55	0.00
Actions Swiss Wine Promotion SA	27,200.00	27,200.00
Mobilier de bureau	1,066.70	1,066.70
	<b>575,715.85</b>	<b>598,440.63</b>

##### PASSIFS

Créanciers (factures 2022 payées en 2023)	12,673.00	16,024.80
Fonds de formation professionnelle viticole (compte en gestion)	19,737.80	40,796.75
Provision groupe parlementaire vitivinicole	20,238.25	20,238.25
Provision communication	52,000.00	52,000.00
Provision formation professionnelle	20,000.00	20,000.00
Provision "Cotisations des membres"	56,000.00	56,000.00
Provision générale	30,000.00	30,000.00
Provision simple	38,449.53	38,449.53
Provision exercices 2021-2023	0.00	0.00
Provision défense viticulture suisse	125,000.00	125,000.00
Capital propre 01.01.	139,787.30	141,700.50
Bénéfice	1,685.97	-1,913.20
Capital propre 31.12.	141,473.27	139,787.30
<i>Capital de fondation</i>	<i>60,144.00</i>	<i>60,144.00</i>
	<b>575,715.85</b>	<b>598,440.63</b>

#### 3.2 Comptes de résultats 2023

	Comptes Rechnung état 31.12.22	Budget 2023	Comptes Rechnung état 31.12.2023
<b>PRODUITS / ERTRÄGE</b>			
Cotisation des sections / Mitgliederbeiträge	328 260.00	330 000	327 820.00
Mandat VITISWISS / Mandat VITISWISS	70 000.00	70 000	70 000.00
Contribution annuelle VITISWISS / Jahresbeitrag VITISWISS	15 000.00	15 000	15 000.00
Contribution annuelle ASVEI / Jahresbeitrag ASVEI	15 000.00	15 000	15 000.00
Autres mandats / Andere Mandate (IVVS/BSRW)	15 000.00	15 000	15 000.00
Autres mandats / PVS	0.00	0	0.00
Honoraires / Honorare	0.00	500	0.00
Diverses entrées / Verschiedene Erträge	618.50	500	12 696.00
Refacturation de prestations / Weiterverrechnung von Leistungen	292.85	0	313.70
Charges à refacturer / Weiterverrechnung von Aufwänden	0.00	0	-540.00
<b>Total des produits / Total Erträge</b>	<b>444 171</b>	<b>446 000</b>	<b>455 289.70</b>



CHARGES / AUFWAND			
<b>Administration générale / Allgemeine Verwaltung</b>			
Salaires et charges sociales / Löhne und Sozialleistungen	-235 905.20	-242 000	-227885.60
Recherche de personnel FSV	0.00	0	-1731.40
Autres Mandats (externe)	0.00	0	-7801.05
<b>Total Administration générale / Total Allgemeine Verwaltung</b>	<b>-235 905.20</b>	<b>-242 000</b>	<b>-237418.05</b>
<b>Frais de séances / Sitzungskosten</b>			
Frais de comité / Vorstandskosten	-27 836.90	-30 000	-28192.00
Commissions / Kommissionen	- 607.00	-2 000	-68.00
Assemblée des délégués / Delegiertenversammlung	-1 690.20	-3 000	-4197.80
Événements divers / Diverse Anlässe	- 376.95	-1 000	-775.95
Frais de secrétariat généraux / Sekretariat	-5 445.00	-6 000	-5254.45
Groupe parlementaire vitivinicole / Parlamentarische Gruppe Weinbau	-3 327.80	-3 500	-3086.20
Amortissement actions Swiss Wine Promotion / Aktienabschreibung SWP	0.00	0	0.00
Contacts avec l'étranger / Kontakt mit dem Ausland	-3 627.00	-3 500	-2515.40
<b>Total frais de séances / Total Sitzungskosten</b>	<b>-42 910.85</b>	<b>-49 000</b>	<b>-44089.80</b>
<b>Frais généraux / Allgemeine Kosten</b>			
Comptabilité / Buchhaltung	-5 923.50	-6 000	-5923.50
Impôts / Steuern	-17 726.25	-500	-119.65
Internet, informatique, téléphonie / Internet, Informatik, Telefonie	-7 336.80	-7 000	-9857.08
Frais de port + Courier / Portospesen + Kurier	-1 476.50	-1 600	-1482.40
Matériel de bureau - Photocopies / Büromaterial - Photokopien	-1 339.75	-2 000	-1035.60
Frais bancaires / Bankspesen	- 643.25	- 50	-60.00
Produits financiers s/avoirs bancaires	0.00	0	410.00
Location / Miete	-10 856.20	-11 000	-8055.00
Mobilier / Mobiliar	0.00	-1 000	-348.00
Abonnements journaux, documentation / Zeitungsabos, Dok.	-1 758.10	-1 500	-1588.60
Traductions / Übersetzungen	-5 594.15	-6 000	-3622.55
Communication / Kommunikation	0.00	-10 000	-5385.00
Etudes / Studien	-1 455.00	0	0.00
Formation continues - Information / Information - Weiterbildung	- 650.00	-2 000	0.00
Frais divers - Imprévus/Verschiedene Ausgaben - Unvorhergesehenes	-2 343.50	-3 150	-63.00
<b>Total frais généraux / Total Allgemeine Kosten</b>	<b>-57 103.00</b>	<b>-51 800</b>	<b>-37130.38</b>
	Comptes Rechnung état 31.12.22	Budget 2023	Comptes Rechnung état 31.12.2023
<b>Cotisations annuelles / Jahresbeiträge</b>			
IVVS / BSWR	-5 000.00	-5 000	-5000.00
AGIR	- 550.00	- 550	-550.00
LID Bern	-1 500.00	-1 500	-1500.00
Agromarketing Schweiz (AMS Bern)	- 300.00	- 300	-300.00
AGRIDEA	-2 000.00	-1 800	-2000.00
Union suisse des paysans / Schweizer Bauernverband	-100 000.00	-100 000	-100000.00
Allianz der Wirtschaft für eine massvolle Präventionspolitik	-2 000.00	-2 000	-2000.00
ASSAF	-1 200.00	-1 200	-1200.00
ASG	-1 615.50	-1 616	-1615.50
Réseau vitivinicole AGRIDEA	-20 000.00	-20 000	-20000.00
Association Stratégie Qualité	- 300.00	- 300	-300.00
Revue Vignes et Vergers (AMTRA)	- 500.00	- 500	-500.00
Swiss Association Managers	- 200.00	0	0.00
<b>Total cotisations annuelles / Total Jahresbeiträge</b>	<b>-135 165.50</b>	<b>-134 766</b>	<b>-134965.50</b>
<b>Total des dépenses / Total Aufwand</b>	<b>-471 084.55</b>	<b>-477 566</b>	<b>-453603.73</b>
<b>Total des produits / Total Erträge</b>	<b>444 171.35</b>	<b>446 000</b>	<b>455289.70</b>
<b>Résultat de l'exercice /</b>	<b>-26 913.20</b>	<b>-31 566</b>	<b>1685.97</b>
Dissolution de la Provision exercices 2021-2023	25 000.00		
<b>Résultat final de l'exercice</b>	<b>-1 913.20</b>		
<b>Cotisations / Mitgliederbeiträge 2023</b>			
Cotisation de base : CHF 6'000.00 / section et CHF 20.00 / ha			
Sockelbeitrag: CHF 6'000.00 / Sektion und CHF 20.00 / ha			



## 4. Programme d'activité 2024

### Structure et organisation

- Étude du renforcement opérationnel du secrétariat avec l'IVVS
- Élection pour la présidence FSV
- Consolidation du partenariat avec VITISWISS et l'ASVEI
- Consolidation de la structure de travail avec l'USP
- Concrétisation du rapprochement avec les pépiniéristes

### Politique, économie et recherche

- Collaboration avec l'OFAG à mise en place notamment d'une réserve climatique
- Engagement en vue de pérenniser les moyens mis à la disposition de la promotion
- Mise en place de mesures de soutien pour la vitiviniculture
- Travail proactif de défense professionnelle avec les partenaires et les parlementaires
- Lobbying
- Consolidation et mise à jour du groupe parlementaire vitivinicole à la suite des élections 2023
- Veille législative fédérale et européenne ainsi qu'évaluation des conséquences potentielles pour notre branche, en particulier dans le cadre de la déclaration des vins.
- Réponses aux consultations touchant la branche vitivinicole
- Consolidation des contacts avec l'administration fédérale et les partenaires
- Suivi de l'Observatoire suisse du marché des vins
- Défense de conditions-cadres permettant un prix à l'hectare qui soit rémunérateur pour les producteurs par une analyse régulière de l'offre
- Encouragement de programmes de recherche pour le marketing du vin suisse
- Soutien de programmes de recherche agronomique menés par AGROSCOPE

### Communication et promotion

- Travail média : répondre aux demandes et communiquer activement sur la vitiviniculture et le vin suisse
- Concrétisation de la nouvelle identité VignobleSuisse
- Intensification de la communication via la newsletter et la presse professionnelle
- Suivi de la campagne de promotion des vins suisses menée par SWP SA
- Mise à jour du site internet
- Communication ciblée auprès du groupe parlementaire vitivinicole
- Sensibilisation de la grande distribution pour atténuer l'effet des saisons et des variations de récoltes

### Formation professionnelle initiale

- Suite des travaux concernant la révision de la formation initiale, ceci autant au sein de la commission de formation que des organes d'AgriAliForm.
- Rédaction de la prise de position à la consultation externe quant à la révision de la formation initiale qui devrait se dérouler entre avril et juin
- Coordination des cours interentreprises.
- A l'aide du groupe d'auteurs, contrôle et adaptations des situations d'examens CFC et AFP pour la procédure qualification 2024/25.
- Participation au groupe de travail quant à une base de données nationale pour le suivi des CIE.



### **Formation professionnelle supérieure**

- Suivi de la mise en place des subventionnements cantonaux aux candidats.
- Soutien aux candidats pour le dépôt des demandes de subventionnement fédéral des cours préparatoires sur la plateforme en ligne du SEFRI.
- Début des travaux concernant la révision de la formation supérieure

### **Promotion de la formation**

- Soutien à la volonté d'AgriAliForm de promouvoir l'échange de places d'apprentissage entre les différentes régions linguistiques.
- Accroître la promotion de la formation sur les réseaux sociaux notamment par le biais du canal « Paysans Suisses » principalement en suisse allemande.
- Communiquer quant à la nouvelle profession à venir
- Suite des travaux avec le groupe de travail de la FSV pour promouvoir la profession de viticulteur au niveau romand
- Collaboration avec Swiss Wine Promotion pour l'élaboration d'un stand

### **Permis de traiter**

- Participation aux groupes d'auteurs pour les moyens d'enseignements

### **Moyens d'enseignement**

- Analyse des moyens d'enseignement actuel vis-à-vis du nouveau plan de formation
- Identifier les sujets pour lesquels du contenu est manquant

## 5. Organisation de la Fédération suisse des vignerons FSV

### 5.1 Section membres

- **Groupement des organisations viticoles valaisannes (GOV)**

Président :	Etienne Bétrisey Route de Botyre 155 1966 Ayent	Tél. 027 398 51 33 Courriel cavea.betrisey@bluewin.ch
-------------	---	--

Secrétaire :	Daniel Etter Chambre valaisanne d'agriculture Case postale 96 1964 Châteauneuf-Conthey	Tél. 027 345 40 10 Courriel vitival@agrivalais.ch
--------------	---	--

- **Fédération vigneronne vaudoise (FVV)**

Président :	François Montet Chaucey 14 1807 Blonay	Tél. 021 943 53 35 Courriel montet.vins@bluewin.ch
-------------	--	---

Secrétaire :	Alain Chapuis Centre patronal Case postale 1001 Lausanne	Tél. 058 796 33 76 Courriel achapuis@centrepatrional.ch
--------------	---	--

- **Interprofession du vignoble et des vins de Genève (IVVG)**

Président :	Robert Cramer Agrigenève 15, rue des Sablières 1217 Meyrin	Tél. 022 939 03 10 Courriel mb@robertcramer.ch
-------------	---	---

Secrétaire :	François Erard Agrigenève 15, rue des Sablières 1217 Meyrin	Tél. 022 939 03 10 Courriel erard@agrigeneve.ch
--------------	--	--

- **Branchenverband Deutschschweizer Wein (BDW)**

Président :	Martin Wiederkehr BDW Schloss 1 8820 Wädenswil	Tél. 044 552 72 10 Courriel m_wiederkehr@hotmail.com
-------------	---	---

Secrétaire :	Jürg Bachofner BDW Schloss 1 8820 Wädenswil	Tél. 044 599 61 30 Courriel info@weinbranche.ch
--------------	--	--

- **Federazione dei viticoltori della Svizzera italiana (FEDERVITI)**

Nouveau Président :	Davide Cadenazzi FEDERVITI Via alla Selva 11 6873 Corteglia	Tél. 079 413 78 27 Courriel info@cadenazzi.ch
---------------------	--	--

Secrétaire :	Filippo Rossetti FEDERVITI in Pièza 12 6705 Cresciano	Tél. 091 851 90 90 Courriel federviti@agriticino.ch
--------------	--	--

- **Interprofession vitivinicole des 3 Lacs (IV3Lacs)**

Président : Yann Huguelit Tél. 032 889 36 30  
 Chambre neuchâteloise d'agr. & viti. Courriel yann.huguelit@ne.ch  
 Route de l'Aurore 4  
 2053 Cernier

## 5.2 Membres du comité

Président : Jacques Bourgeois, Conseiller national Tél. 079 219 32 33  
 Rte Otierdo 39 Courriel j.bourgeois@bourgeois.ch  
 1754 Avry-sur-Matran

Vice-présidents :	Pierre-Antoine Héritier Rue de la Scierie 6 1965 St-Germain (Savièse)	Tél. 027 395 34 22 Courriel paheritier.sa@gmail.com
	François Montet Chaucey 14 1807 Blonay	Tél. 021 943 53 35 Courriel montet.vins@bluewin.ch

**Membres :**

GOV :	Romain Cipolla Unterdorf 11 3942 Raron	Tél. 079 201 81 31 Courriel info@weingut-cipolla.ch
	Daniel Etter Chemin de la Vasse 21 1965 Savièse	Tél. 027 345 40 10 Courriel vitival@agrivalais.ch
	Pierre-Antoine Héritier Rue de la Scierie 6 1965 St-Germain (Savièse)	Tél. 027 395 34 22 Courriel paheritier.sa@gmail.com
FVV :	François Montet Chaucey 14 1807 Blonay	Tél. 021 943 53 35 Courriel montet.vins@bluewin.ch
	Alain Chapuis Centre patronal Case postale 1215 1001 Lausanne	Tél. 058 796 33 76 Courriel achapuis@centrepatronal.ch
IVVG :	Lionel Dugerdil Route du Crêt de Chouilly 29 1242 Satigny	Tél. 079 642 56 32 Courriel lionel@dugerdil.ch
BDW:	Martin Wiederkehr BDW Schloss 1 8820 Wädenswil	Tél. 044 552 72 10 Courriel m_wiederkehr@hotmail.com
	Jürg Bachofner BDW Schloss 1 8820 Wädenswil	Tél. 044 599 61 30 Courriel info@weinbranche.ch
Federviti :	Giuliano Maddalena c/o Federviti in Pièza 12 6705 Cresciano	Tél. 079 409 86 53 Courriel giuliano.maddalena54@gmail.com

IV3Lacs : Cédric Guillod  
Amont le ruz 1  
1788 Praz  
Tél. 079 237 70 33  
Courriel cedric@caveguillod.ch

ASVEI : Guy Ramu  
Domaine du Chafalet  
Chemin de Chafalet 16  
1283 Daradagny  
Tél. 022 754 11 79  
Courriel info@domainedechafalet.ch

VITISWISS : Boris Keller  
Route du Camp 3  
2028 Vaumarcus  
Tél : 079 449 57 44  
Courriel boris.keller@net2000.ch

#### **Membres suppléants :**

GOV : vacant

FVV : Jean-Daniel Porta  
Chemin des Daillettes  
1091 Aran  
Tél. 021 676 94 10  
Courriel info@vins-porta.ch

IVVG : Philippe Plan  
Cave Les Crêtets  
Chemin des Crêtets 24  
1242 Peissy/Satigny  
Tél 022 753 52 62  
Courriel info@lescretets.ch

BDW Ueli Liesch  
Weingut  
Treib 1  
7208 Malans  
Tél. 081 322 12 25  
079 297 82 00  
Courriel ueli.liesch@graubuendenwein.ch

Federviti : Mirto Ferretti  
Via Sciarana 39  
6516 Cugnasco  
Tél. 091 859 22 23  
Courriel mf.ferretti@bluewin.ch

IV3Lacs : Alain Gerber  
Impasse Alphonse-Albert 8  
2068 Hauterive  
Tél. 032 753 27 53  
Courriel alain@gerber-vins.ch

### **5.3 Membres de la commission de gestion**

3 Lacs Johannes Louis  
Schafisweg 37  
2514 Ligerz

TI Caroline Pedretti  
c/o Federviti  
in Pièza 12  
6705 Cresciano  
2514 Ligerz

GE Eric Porchet  
Route des Molards  
1281 Russin

## 5.4 Membres de la commission de la formation professionnelle

A l'issue du processus de révision de la formation initiale, les professions de viticulteurs et de cavistes seront réunies en une seule profession qui se distinguera par ses orientations soit les viniculteurs CFC orientation vigne et/ou cave. De plus, déjà à l'heure actuelle, les sujets traités par la commission de formation des viticulteurs, respectivement des cavistes étaient sensiblement identiques. C'est pourquoi des discussions ont eu lieu afin de fusionner les deux commissions de formation en une seule. 2023 aura marqué l'année de ce changement. En effet les trois séances se sont déroulées en commun. La composition de la commission est réglementée de la manière suivante :

- la direction de la FSV, respectivement le secrétariat de l'ASCV, y est représenté
- les écoles ont chacun un siège et une voie consultative
- la FSV nomme 6 praticiens chacun issu d'une région viticole
- l'ASCV nomme 6 praticiens
- le secrétariat de la commission est tenu par AGORA

### Composition Commission nationale de formation des Métiers de la Vigne et du Vin (CNFMVV)

Fonction	Nom	Prénom	NP	Localité
Praticien ASCV 1	Tobler	Matthias	6045	Meggen
Praticien FSV 1 Section VS	Fournier	Julien	1922	Salvan
Secrétariat ASCV	Savoy	Olivier	3007	Berne
Direction FSV	Noirjean	Hélène	3007	Berne
École Changins	Hautier	Serge	1260	Nyon 1
École Châteauneuf	Gaillard	Raphaël	1951	Sion
École Marcellin	Pottu	Yves	1110	Morges
École Mezzana	Mauro	Poli	6827	Brusino Arsizio
École Strickhof	Walder	Remo	8820	Wädenswil
Praticien ASCV	Bonvin	Marjorie	1860	Aigle
Praticien ASCV	Cavadini	Matteo		
Praticien ASCV	Cornut	Didier	1143	Apples
Praticien ASCV	Leyat	Cédric	3972	Miège
Praticien ASCV	Montalbano	Fabio		



Fonction	Nom	Prénom	NP	Localité
Praticien FSV - Section 3 Lacs	Ballet	Francis	2035	Corcelles
Praticien FSV - Section GE	Batardon	Christophe	1286	Soral
Praticien FSV - Section TI	Corti	Nicola	6828	Balerna
Praticien FSV - Section VD	Gilléron	Simon	1088	Ropraz
Praticien FSV - Section D-CH	Steiger-Wehrli	Susi		
Invités				
Secrétariat	Théraulaz	Carine	1001	Lausanne

## 5.5 Secrétariats

### Fédération suisse des vignerons

Belpstrasse 26  
3007 Berne  
Directrice : Hélène Noirjean

Tél. 031 398 52 60 / 079 394 80 87  
Courriel info@fsv.ch  
helene.noirjean@fsv.ch

De fin novembre à fin décembre 2023, Hélène Noirjean, absente pour congé maternité était remplacée par Philippe Herminjard, ancien secrétaire d'associations professionnelles.

### Formation professionnelle viticole

Association des groupements et organisations romands de l'agriculture (AGORA)  
Avenue des Jordils 5  
Case postale 1080  
10010 Lausanne  
Secrétaire : Carine Théraulaz

Tél. 021 614 04 77  
Courriel info@agora-romandie.ch

## 6. Représentation de la Fédération suisse des vignerons

### 6.1 Union suisse des paysans

En vue de la période 2022-2025, l'USP a recalculé les cotisations des organisations de producteurs sur la base de la valeur de la production agricole commercialisée entre 2018 et 2020. A partir de l'Assemblée des délégués 2021, ou dans la période de contribution 2022 à 2025, la FSV a donc dorénavant 7 sièges à l'AD : Jacques Bourgeois, Cédric Guillod, Jürg Bachofner, Guy Ramu, François Montet, Boris Keller et Hélène Noirjean.

Chambre suisse d'agriculture :	Hélène Noirjean
Groupe de travail politique agricole :	Hélène Noirjean
Groupe de travail international :	Hélène Noirjean
Commission production végétale :	Stéphane Kellenberger

## 6.2 Agro-Marketing Suisse AMS

Assemblée des délégués :

Hélène Noirjean

## 6.3 Interprofession de la vigne et des vins suisses IVVS

Comité :

Jacques Bourgeois

Délégués :

Philippe Herminjard, Lionel Dugerdil

Suppléant comité :

François Montet

Suppléant délégués :

vacant

## 6.4 Contrôle suisse du commerce des vins

Membre :

Cédric Guillod

Suppléant :

Jürg Bachofner

## 6.5 VITIPLANT

Assemblée des délégués :

Guy Ramu (ASVEI), Hélène Noirjean (FSV)

## 6.6 AgriAliForm

Comité :

Carine Théraulaz (FSV)

Hélène Noirjean (FSV), suppléante

Assemblée des délégués :

Hélène Noirjean (FSV)

Julien Fournier (VS)

Carine Théraulaz (FSV)

Suzanne Steiger-Wehrli (FSV)

Serge Hautier (CHANGINS)

Simon Gilliéron (FSV)

Groupe procédure de qualification :

Carine Théraulaz (FSV)

Groupe cours interentreprises :

Carine Théraulaz (FSV)

Groupe marketing :

Carine Théraulaz (FSV)

Commission AQ brevet-maîtrise :

Carine Théraulaz (FSV)

## 6.7 Changins, Haute école de viticulture et œnologie

Conseil professionnel consultatif :

François Montet (VD)

Carine Théraulaz (FSV)

Willy Deladoëy (VD) jusqu'au 27 mars 2023 ; remplacé par Anne-Laure Décaillot dès le 28 novembre 2023

Conseil de fondation :

Willy Deladoëy (VD) : jusqu'au 27 mars 2023 ; non remplacé à ce jour

François Montet (VD)



Photos :  
OrTra AgriAliForm  
Swiss Wine Promotion